

Sommaire :

- P 2 Les finances 2003
- P 3 Association des Parents d'Elèves
- P 4 ENVIE 2E, ADSL,
- P 5 ADMR
- P6 Fête de la musique, 30 ans du Parc
- P 7 Kermesse de l'Ecole, Des planches sur le plateau, Le Printemps des Andes, Cinéma
- P 8 Piste Bi cross, Prix Charles Exbrayat, Agenda

Le mot du maire

L'an dernier, à la même époque, je commençais à vous alerter sur les effets inquiétants de la sécheresse sur la ressource en eau. L'été puis l'automne furent une épreuve pour les élus et l'employé communal en charge de ce dossier.

Aujourd'hui, je suis un peu incrédule quant aux rapports qui fleurissent et prédisent de telles sécheresses à répétition pour les années à venir. Cependant, citoyen et plus encore, élu, je ne dois pas fermer les yeux sur une telle éventualité. Il me faut porter la réflexion et anticiper les difficultés possibles sinon probables.

Une étude est en cours, avec le soutien de la DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt) pour trouver de nouvelles ressources. Elle s'accompagnera d'un travail sur le traitement de l'eau pour répondre aux exigences drastiques en ce domaine.

Mais je m'adresse à chacun. La somme d'efforts individuels aurait certainement évité ou limité la crise de 2003. J'invite, par exemple, tous ceux dont le domicile est raccordé au réseau collectif d'assainissement, à basculer les eaux de pluie dans la fosse toutes eaux devenue inutile. Ils profiteront ainsi d'importantes réserves pour le jardin d'agrément et le potager sans puiser dans le réseau communal.

De nombreux gestes simples peuvent générer des économies. Contraignants au début (mais souvenons nous de nos réticences initiales à trier les déchets ménagers !), je gage que ces gestes intégreront aisément nos modes de fonctionnement.

Puisque je touche au civisme et, quoique répugnant à jouer le rôle du "père fouettard", comment ne pas évoquer à nouveau, en cette période estivale, quelques déviances récidivantes ? L'église a subi deux fois cette année des larcins et dégradations diverses ; des plantations ont été arrachées ou abîmées à plusieurs reprises ; les encombrants continuent de s'accumuler ... sous le panneau d'interdiction !

Quand on connaît les heures de travail, souvent bénévole, qu'exigent l'entretien des locaux, des massifs fleuris, des aires d'accueil, c'est un crève-cœur de constater un matin l'anéantissement de tous ces efforts ! Nous avons besoin de solidarité, d'une attention partagée, davantage que de spectaculaire. Si tout le monde oeuvre dans le même sens, on économise énergie et moyens pour un résultat durable.

Pour conclure, une fois n'est pas coutume, je vais détourner quelques lignes de cette tribune à des fins personnelles...

A la parution de ce numéro 14, j'aurais célébré le mariage d'Adeline, ma fille aînée, et de Driss, depuis quelques jours. Je leur adresse mes affectueuses pensées. Qu'ils soient les ambassadeurs des mariés de l'année à qui j'adresse tous mes vœux de bonheur.

Très chaleureusement !

Patrick Leplat





LES FINANCES DE LA COMMUNE



RECAPITULATIF DES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE pour 2003 en €uros

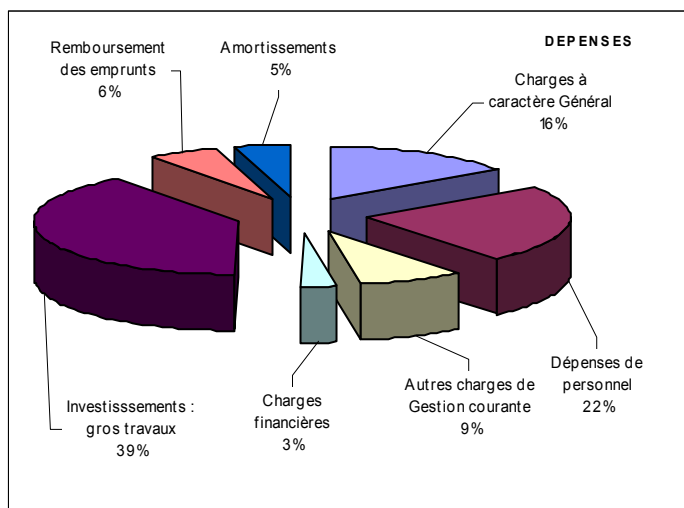
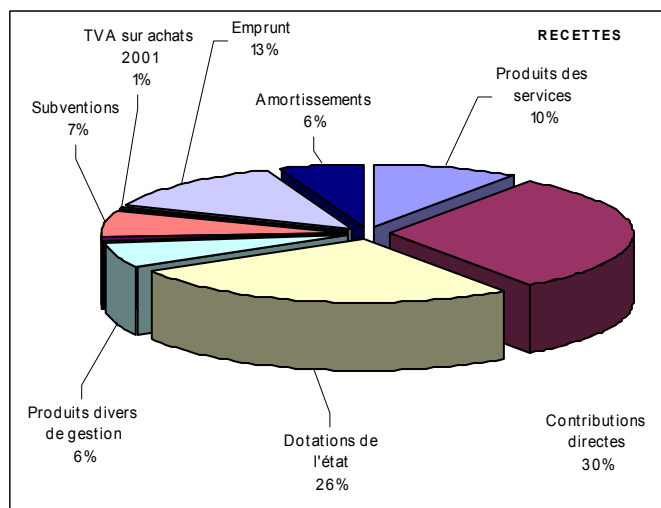
DEPENSES			RECETTES		
	Eau et Assainissement	Commune		Eau et Assainissement	Commune
Energie électricité	785	4 975	Coupes de bois		0
Combustibles, Carburants, eau, autres	2 930	4 186	Concessions, Redevances funéraires...		2 050
Fournitures diverses	1 379	3 202	Redevance ordures ménagères		75
Fournitures Administratives et Scolaires		3 768	Vente d'eau	22 558	
Entretien Réparations	867	1 009	Travaux et autres redevables		
Entretien : voies et réseaux, véhicules...		12 514	Redevance assainissement	5 529	
Primes Assurance, maintenance...		5 962	TOTAL Produits des services	28 087	2 125
Relations publiques, fêtes, cérémonies...		860	Contributions directes		87 379
Rémun intermédiaire, honoraires, doc techniques	2 191	2 509	Taxe add droits mutation et divers		6 943
Frais de télécommunications, affranchissements	177	2 633	TOTAL Impôts et taxes		94 322
Frais de Gardiennage, concours divers		6 370	Dotations forfaitaires		56 572
Impôts, taxes, redevances...	1 040	1 704	Dot solidarité rurale 2ème frac		6 448
TOTAL Charges à caractères général	9 370	49 692	Dotations aux élus		2 255
Rémunération du personnel		88 264	Subvention de l'Etat et autres		1 893
TOTAL Dépenses de personnel	0	88 264	Attributions du FDTP fnpt		8 205
Indemnités élus, cotisations retraites		16 528	Compensation de l'Etat		5 472
Service incendie		6 705	TOTAL Dotations, participations		80 845
SICTOM, SIVOM, Parc Pilat, Ludo bus...		5 101	Revenus des immeubles		4 565
Subventions, Ecoles, associations...		4 066	Produits divers de Gestion		1 042
TOTAL Charges de gestion courante		32 400	Libéralités reçues, remboursement divers	2 181	12 021
Charges financières	6 719		TOTAL Produits divers Gestion	2 181	17 629
Intérêts des emprunts dettes		3 657	TOTAL RECETTES	30 268	194 920
TOTAL Charges financières, intérêts	6 719	3 657			
Dotations aux amortissements, provisions	17 058				
TOTAL Amortissements et provisions	17 058				
TOTAL DEPENSES	33 147	174 014			

Les investissements sur l'école ont coûté 250 000 €. Ils seront subventionnés pour un montant global de 180 000 €. Nous avons contracté un emprunt de 40 000 € pour financer ce projet. Les subventions ne seront perçues que sur l'année 2004, ce qui nous a obligé à ouvrir une ligne de trésorerie en attendant leur versement.

Les recettes de fonctionnement sont supérieures aux dépenses, la commune et ses budgets annexes d'eau et d'assainissement dégagent un excédent de fonctionnement de 18 027 € pour l'année 2003.

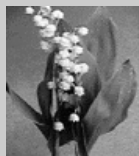
Avec un déficit d'investissement de 87 933 € sur les investissements, et un excédent final des années précédentes de 152 577 €, nous commençons l'année 2004 par un excédent de 82 671 €.

Pour 2004, les principaux investissements vont porter sur la 2ème tranche d'assainissement. Ils seront financés par un emprunt et par les excédents des années précédentes. Le matériel informatique de Mme BLACHON a été entièrement renouvelé. Nous avons intégré à ce matériel un logiciel de traitement des payes.



LES ASSOCIATIONS:

Le COT, l'APE, et la St Michel avaient prévu de relancer la kermesse de Tarentaise sous la forme d'une exposition de vieux outils et de démonstrations de « métiers à l'ancienne ». Malgré la présence d'une quinzaine d'animations, les adhérents des associations ne se sont pas portés volontaires pour aider à la mise en place de cette fête. Les responsables ont donc décidé d'annuler une fois de plus cette manifestation. Merci aux habitants de Tarentaise qui s'étaient mobilisés pour nous fournir du matériel ou qui avaient proposé leur aide, pour compléter les animations venues de l'extérieur.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Dans les animations proposées par l'A.P.E., la nouveauté de cette année 2004 était la vente de plantes qui s'est déroulée les 4 et 5 juin sous le préau de l'école.

Vous avez été nombreux à nous faire confiance et à venir acheter vos fleurs ces 2 jours-là, nous vous en remercions vivement car ce ne sont pas moins de 2500 plants qui ont été écoulés à cette occasion.

Toutefois un petit dièse doit être émis en ce qui concerne l'organisation :

- comme indiqué sur le précédent numéro de Bref Info, nous avions prévu la vente sur la journée du samedi, certaines personnes absentes pour le week-end nous ont demandé si elles pouvaient acheter leurs fleurs le vendredi à la sortie de l'école, par conséquent nous avons commencé la vente le vendredi à 16h30 au lieu du samedi matin –

Nous sommes désolés pour les personnes qui auraient aimé venir le vendredi et qui ne l'ont pas su.

Devant un tel succès, cette opération sera reconduite l'an prochain. Afin de mieux vous servir, nous vous demandons de nous faire connaître :

- les autres variétés de plantes que vous auriez aimées voir,
- vos suggestions ou remarques éventuelles,

pour cela il suffit de compléter le coupon-réponse ci-dessous et le retourner à

Mme TARDY Mireille – La Croix de la Lune – 42660 TARENTEISE

NOM : Prénom :

Adresse :

Observations :

.....

.....

.....

.....

.....

Récupération et recyclage des appareils d'électroménager

Nous avons été contactés par l'entreprise d'insertion **ENVIE 2 E** ; Environnement et Emploi Loire (2 E Loire) qui comme son nom l'indique s'intéresse à deux problèmes récurrents de notre 21^{ème} siècle à savoir : la protection de l'environnement et l'emploi.

Le contact qu'elle a réalisé auprès des mairies nous paraît intéressant et dans le prolongement des actions engagées depuis déjà de nombreuses années par le SICTOM (Syndicat Inter Communal de Traitement des Ordures Ménagères) .

Cette entreprise d'insertion est née en mai 2000 de la volonté d'ENVIE et d'EMMAUS pour créer des activités génératrices d'emploi. Nous pouvons nous laisser interpellé par ces chiffres étonnants : en 2000, le gisement français a été estimé à **1.5 millions de tonnes de produits électriques et électroniques en fin de vie, dont 70000 appareils pour la Loire.**

Aujourd'hui **deux directives européennes relatives aux Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)** sont entrées en vigueur le 13 février 2003 au niveau communautaire et leur transcription en droit français est déjà fixée au 13 août 2004.

2 E Loire a donc pour objectif de **collecter, trier, puis recycler ou démanteler les appareils électriques ou électroniques** (y compris les ordinateurs) dans le respect des normes Européennes en vigueur et à venir en matière de respect de l'environnement avec notamment une dépollution totale des frigos, des écrans et autres tubes cathodiques.

Cette activité participe au processus de développement durable dans le département par la protection de l'environnement et le réemploi des matières.

Confier ses déchets d'équipements électriques et électroniques à 2 E Loire c'est :

- **Maîtriser la fin de vie de vos produits électriques et électroniques**
- **Respecter l'environnement**
- **Respecter la réglementation en vigueur**
- **Créer des emplois**
- **Favoriser la réinsertion socio -professionnelle de personnes en difficulté.**

ENVIE 2E
47 rue Gauthier Dumont
42100 ST ETIENNE
Tél 04.77.21.48.26
Fax 04.77.25.46.98

Aussi nous vous invitons très fortement à contacter cette entreprise à chaque fois que le besoin s'en fera sentir. Cette démarche, qui va dans le sens du respect de l'environnement, et qui favorise l'emploi des plus défavorisés, nous semble importante pour le devenir de notre planète .

Michel PEYRON

INTERNET ADSL

Le Conseil Général propose à la communauté de Communes d'être maître d'ouvrage dans le projet d'accès au haut débit sur tout son territoire. L'investissement pour le territoire de la communauté de communes des Monts du Pilat serait de 285 000 € au total. Le Conseil Général propose de prendre 90 % à sa charge et demandera aux collectivités de régler les 10 % restants soit 28 500 € pour notre communauté de communes. L'accès au haut débit sera de 1 024 kbits au minimum et 100 % du territoire sera desservi. Nous mettons l'accent sur l'urgence de ce dossier vu les nombreuses demandes des habitants. Il est important que tout le monde soit couvert, autant les petites que les grandes communes. Le déploiement du réseau devrait s'étendre de 2004 à fin 2005.



Bernadette TRANCHAND

Le conseil communautaire s'est réuni le 22 juin et a choisi le nom de notre communauté de communes, elle s'appellera :

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES MONTS DU PILAT**



PROJET DE CREATION D'UN SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE SUR LE CANTON DE ST GENEST MALIFAUT

On assigne aux Services de soins Infirmiers A Domicile (SIAD) pour personnes âgées plusieurs objectifs :

- améliorer le soutien à domicile des personnes âgées dans le domaine des soins d'hygiène et infirmiers.
- Eviter une hospitalisation inadaptée qui déracine la personne âgée.
- Faciliter ou accélérer une sortie de l'hôpital.
- Soulager les enfants qui ont à charge, chez eux, des parents âgés.
- Prévenir et retarder la dégradation de l'état de santé des personnes et les aider à garder leur autonomie.

Un projet de création est donc en cours sur le CANTON de St GENEST MALIFAUT, initié par l'ADMR et nous vous proposons ainsi de nous rejoindre en tant que bénévoles pour travailler à sa mise en place et à sa gestion. Voici donc ci-après quelques déclinaisons de la mission des bénévoles au sein d'une association ADMR ainsi que les coordonnées des personnes à contacter pour participer à ce nouveau projet :

Ils sont 100 000 à s'engager au quotidien auprès des familles, des enfants, des personnes âgées, handicapées ou malades. 100 000 bénévoles, hommes et femmes à tisser chaque jour des liens humains et sociaux dans les villes et les villages de France. A l'ADMR, chaque association locale est animée et gérée par une équipe bénévole bien implantée dans leur localité : ils connaissent ses habitants, ses institutions, son économie.

Rejoignez nous.

Le rôle et l'engagement des bénévoles sont décisifs :

C'est aux bénévoles de cerner les attentes des personnes, de trouver la réponse adaptée à la demande, d'obtenir les meilleurs financements, de recruter les salariés et d'organiser leur travail, d'accompagner et de veiller au bien-être des personnes aidées, en lien étroit avec l'entourage.

Les bénévoles de l'ADMR sont aussi de véritables acteurs de la vie locale, ils proposent à la population de nombreuses fêtes ou diverses animations...

REJOIGNEZ-NOUS !

Vous aussi vous souhaitez participer à la création d'un service de soins à domicile ou tout simplement aller à la rencontre des autres. Contre un peu de temps, l'ADMR vous offre le plaisir d'agir avec d'autres bénévoles et des professionnels... avec beaucoup de convivialité ! N'hésitez pas, venez nous rencontrer. On a besoin de vous !

Pour en savoir plus sur notre association et sur le projet de création d'un service de soins à domicile, nous rejoindre en tant que bénévoles, contactez :

La responsable près de chez vous : Evelyne ESTELLE 04.77.20.46.86

Fédération ADMR — Montrond les Bains : 04.77.36.16.99
NUMERO UN FRANCAIS DES RESEAUX DE PROXIMITE

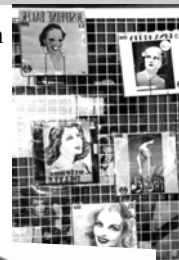
Fête de la MUSIQUE

Fête de la musique

La fête de la musique a, cette année encore, emballé tous les villageois. En effet, il y en avait pour tous les goûts, tous les âges et tous les genres. Si la menace du mauvais temps a modifié quelque peu l'organisation initiale de la manifestation, de nombreuses personnes se sont malgré tout déplacées pour applaudir de nombreux talents.



La soirée, animée par Christophe Baudot, a débuté avec un répertoire personnalisé de Michel Guicherd emprunté à Brel, Brassens, Béart, Moustaki... Puis un groupe de gospel mené par Géraldine Blachon a impressionné le public par la pureté des voix et la justesse des différents enchaînements qui se sont réalisés sans musique.



Puis nous avons pu apprécier à l'église, la chorale des Cantouramauds de Saint-Chamond dirigée par Michel Thomas avec un répertoire très diversifié de chansons françaises, canadiennes, d'Europe centrale ou de négrospiritual, dans un cadre à la mesure qui a donné à cette prestation encore plus de majesté....

La deuxième partie de la soirée a permis à de nombreux talents locaux de s'exprimer : tout d'abord, l'équipe de la bibliothèque accompagnée par Christophe Baudot a entonné un pot pourri de vieilles chansons françaises en lien avec le thème de leur animation et leur exposition. Puis, de nombreux enfants se sont, tour à tour, lancés dans l'interprétation de leur chanson favorite, certains ont même fait preuve de créativité en nous chantant des textes écrits par eux-mêmes, d'autres nous ont permis d'apprécier leurs talents musi-



caux. De jeunes enfants nous ont également présenté des instruments qu'ils avaient conçus le matin même lors d'ateliers organisés par l'équipe de la bibliothèque.

La soirée s'est achevée par la prestation de chanteurs et musiciens amateurs qui ont exprimé au pied levé leur désir de faire partager ce moment de convivialité.

La municipalité remercie tous les participants qui ont permis, grâce à leur talent et leur spontanéité de faire de cette soirée du 19 juin une véritable fête de l'amitié et de la convivialité.

Evelyne ESTELLE

Les trente ans du parc du Pilat

Les 26 et 27 juin s'est déroulée sous le beau temps et dans la convivialité la fête des 30 ans du parc. La journée du samedi a été l'occasion de découvrir des sites intéressants et a permis de mesurer les réalisations de l'homme en partenariat avec les élus locaux et le Parc.

Je voudrais citer un exemple marquant de ces réalisations pour en avoir fait moi même la découverte, c'est celle de la reconquête des vignes en terrasse dans la région de Condrieu. Mais il y a eu bien d'autres réalisations non moins intéressantes comme celles des chaufferies bois, le développement de l'agriculture avec les produits du terroir, les initiatives culturelles et d'éducation au territoire, bref, les exemples ne manquent pas.

C'est une journée conviviale qui nous attendait le Dimanche à la Croix de Gary, avec le concours de la Région Rhône Alpes et la présence des autres parcs de la région. Nous avons pu apprécier des animations à la fois ludiques ou éducatives. Les causeries qui ponctuaient la journée ont permis à chacun de découvrir ce qui fait vivre notre territoire. Des groupes de musique originaux et de qualité ont permis d'agrémenter la fête. Les enfants ont eu toute leur place dans le village qui leur était réservé. Cette fête a été une belle occasion de réaliser que nous avons la chance d'avoir un cadre de vie tout à fait exceptionnel et protégé grâce à la charte des parcs. Bravo à tous ceux qui ont participé au raid aventure. Enfin nous adressons un grand merci aux bénévoles de notre commune sans oublier tous les animateurs du Parc pour l'organisation de cette fête. A bientôt pour les 40 ans.



Michel PEYRON



KERMESSE DE L'ECOLE

L'enthousiasme et la bonne volonté des organisateurs étaient de mise. Divers stands ont permis aux visiteurs de participer et de se rencontrer dans une ambiance conviviale et chaleureuse comme d'habitude. Malheureusement, le temps n'était pas de la partie et la recette n'a pas été à la hauteur des autres années.

450 euros de bénéfices ont été retirés, somme qui permettra aux enfants de l'école de financer quelques activités pour l'année à venir.
Evelyne ESTELLE

DES PLANCHES SUR LE PLATEAU

L'association « Des Planches sur le Plateau » organise, avec le Parc du Pilat, un festival culturel à l'automne 2004 sur les 8 villages du Haut Pilat: Jonzieux, Le Bessat, Marlhes, Planfoy, Saint Genest Malifaux, Saint Régis du Coin, Saint Romain les Atheux, Tarentaise.

Ce festival ayant pour thème « Tous pareils / Tous différents » s'articule cette année autour de deux sujets :

Les cérémonies familiales à travers la pièce de théâtre « LES REGLES DU SAVOIR VIVRE DANS LA SOCIETE MODERNE » par le Théâtre du CRI de Sophie Lannefranque.

Le TIBET à travers un « SPECTACLE DE DANSES DU TIBET » par la Troupe tibétaine de Tshering Wangtu.

Un certain nombre d'associations, d'écoles du plateau travaillent sur ces deux sujets et cela se traduira par des expositions, vidéos, contes, témoignages etc. . . qui seront exposés dans les villages durant le festival et lors des spectacles.

La période plus publique de ce festival s'étendra principalement du samedi 25 septembre au dimanche 17 octobre 2004.

Le programme (encore sujet à modifications) des principales manifestations, serait le suivant :

- . **Samedi 25 septembre à JONZIEUX**: l'après midi, différentes animations et le soir concert organisés par les jeunes
- . **Dimanche 26 septembre à SAINT GENEST MALIFAU** : « Défilé de mariage » par le théâtre du CRI accompagné par une fanfare et des chants sur un parvis suivi d'un pot.
- . **Mardi 5 octobre 20h30 à TARENDAISE**: Soirée contes tibétains
- . **Samedi 9 octobre 20h30 à SAINT ROMAIN les ATHEUX** : la pièce « Les règles du savoir vivre ».
- . **Jeudi 14 octobre 20h 30 au BESSAT** : Projection d'un film sur le TIBET
- . **Samedi 16 octobre 20h30 à MARLHES** : « Spectacle de danses du TIBET » suivi d'un buffet tibétain, avec échanges.
- . **Dimanche 17 octobre 15h à PLANFOY** : « Spectacle de danses du TIBET »

Des informations plus détaillées seront données ultérieurement.

Si ce festival vous intéresse nous aurons le plaisir de vous y accueillir et si cela vous passionne, venez nous rejoindre pour nous donner un coup de main :
Contact : Michel PEYRON 04.77.20.42.45

LE PRINTEMPS DES ANDES



Le samedi 3 juillet s'est déroulée dans la salle polyvalente de la Mairie, l'Assemblée Générale de l'Association « Printemps des Andes »

Cette association rassemble trois groupes de musique d'Amérique du Sud et se compose d'une trentaine de musiciens et de danseuses aux costumes multicolores.

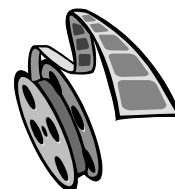
A l'issue de cette assemblée générale, Patrick LEPLAT, Maire de la commune leur a remis un diplôme qui leur a été décerné par la Fédération Française du Maintien de l'Art et de la Fête.

L'après midi s'est terminée par le verre de l'amitié et les gâteaux maison. Nous remercions ce groupe auquel l'équipe municipale renouvelle toutes ses félicitations.

CINEMA BOURG ARGENTAL

Affichage régulier des programmes en Mairie

ou par téléphone au 04 .77.39.18.66





BI-CROSS A TARENTEISE

Pour le plaisir de tous notre village s'est doté d'une piste de « Bi-cross ». C'est le fruit d'une collaboration entre les enfants du village et notre conseil municipal. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé activement à l'élaboration et à l'exécution de ce projet. Bien entendu, comme tout équipement collectif cette piste est sujette à des règles d'utilisation. Le port du casque y est obligatoire, les véhicules à moteur sont à proscrire ainsi que tout comportement dangereux.

Les sourires des premiers utilisateurs sont la preuve d'une belle réussite.

Olivier Chabanne.

PRIX CHARLES EXBRAYAT

Du nouveau pour cette nouvelle édition !

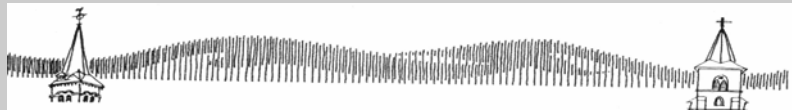
Vous pouvez être jury du prix 2004. En effet, ce ne seront plus des écrivains mais vous, lecteurs, qui attribuerez le prix à partir d'une sélection initiale de trois ouvrages :

- « Dans sa peau » de Gérard TOBELEM
- « Ô Verlaine » de Jean TEULE
- « Le périple du chien » de Didier CORNAILLE

Ces trois livres seront présentés dans l'émission « A plus d'un titre » sur RCF.

Les enregistrements auront lieu : le vendredi 27 août à 14 h 30 à Tarentaise, le vendredi 17 septembre à 18 h à St Etienne, au kiosque à musique, place Jean Jaurès et le vendredi 24 septembre à Planfoy. Le public désignera le lauréat le jeudi 7 octobre, lequel recevra son prix le samedi 16 octobre lors de la Fête du livre.

Renseignements supplémentaires auprès d'Evelyne ESTELLE, Patrick LEPLAT ou des bibliothécaires qui mettront des exemplaires à disposition.



SICTOM DU VELAY PILAT

Le SICTOM du Velay Pilat vend du compost aux particuliers .

RAPPEL

Nous rappelons à tous les propriétaires de foncier bâti ou non bâti qui ont des arbres ou des haies en limite de voies communales, **qu'ils ont obligation d'effectuer ou de faire effectuer** par l'entreprise de leur choix, les élagages réglementaires afin de permettre le passage dans des conditions de sécurité normales, du camion d'enlèvement des ordures ménagères et des différents engins.

Nous vous rappelons que le bref-info est ouvert à toutes les associations qui souhaite faire le compte rendu de leurs activités.

AGENDA

Horaires de la bibliothèque municipale : SAMEDI de 10 h à 11 h 30 mn
et les mardis et jeudis de 14 h à 16 h 30 mn

17 juillet	Concours de pétanque de l'ACUF
20 juillet	Don du sang de 17 h à 19 h au Bessat
27 août	Enregistrement de l'émission à plus d'un titre à 14 h 30
28 août	Randonnée VTT du COT, 10 km, 20 km, 45 km
Du 13 au 17/09	Encombrants
17 octobre	Montée des soleils de l'automne

16 Septembre

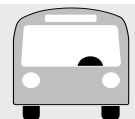
7 Octobre

28 Octobre

18 Novembre

9 Décembre

13 Janvier



de 16 h à 18 h

LUDO BUS

Mise en page et illustrations : Olivier CHABANNE, Bernadette TRANCHAND. Prochaine parution du Bref Info : le 15 octobre